

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ECHIQUIER CONVEXITE SRI EUROPE - Action A (ISIN : FR0010377143) Compartiment de la SICAV Echiquier gérée par La Financière de l'Echiquier

Objectifs et politique d'investissement

Echiquier Convexité SRI Europe met en œuvre une gestion active d'obligations convertibles européennes afin de réaliser une performance annuelle nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence «Exane Convertibles Index Europe».

L'indice «Exane Convertibles Index Europe » est un indicateur représentatif de la gestion d'Echiquier Convexité SRI Europe. Cet indice, utilisé uniquement à titre indicatif, est calculé en euros et coupons réinvestis et est couvert contre le risque de change. L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que la composition du portefeuille pourra s'éloigner sensiblement de celle de son indicateur de référence.

L'objectif de gestion de l'OPCVM est associé à une démarche de nature extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), tels que la politique environnementale de l'émetteur, la protection des salariés ou encore la compétence de l'équipe dirigeante, selon une double approche ESG « best in universe » et « best effort ».

Echiquier Convexité SRI Europe est en permanence exposé entre 60 et 100% en obligations convertibles et titres assimilés européens. L'accent est mis sur les obligations convertibles dites « mixtes », car elles présentent un profil de rendement/risque qui cherche à profiter de la hausse des actions tout en bénéficiant de l'effet de la composante obligataire du titre qui vise à atténuer l'incidence d'une baisse.

Afin de déterminer les meilleures opportunités d'investissements à moyen et long terme, l'équipe de gestion concentre son analyse sur différents facteurs macro et micro-économiques, sur une analyse fondamentale et quantitative des sous-jacents actions, une analyse fondamentale du crédit des émetteurs ainsi que d'une analyse technique et quantitative de certains instruments de convexité (options, options convertibles, ...). Cette appréciation par les gérants du risque de crédit lié à chaque émetteur faisant partie intégrante du processus de gestion, l'OPCVM ne se fixe pas de limite particulière en termes de notations externes. Ainsi, les investissements dans des titres non notés ou « à haut rendement » (soit des titres spéculatifs, plus risqués) peuvent représenter jusqu'à 100% de l'actif de l'OPCVM. Les allocations géographique et sectorielle au sein des différents marchés sont effectuées au gré du gérant.

L'OPCVM est exposé aux autres pays de l'OCDE (hors UE, AELE ou Royaume Uni) à hauteur de 20% maximum de l'actif.

Dans certains cas particuliers ou techniques (attente d'investissement, obligations converties en actions, réplication du profil de risque d'une convertible ...), le portefeuille peut être investi jusqu'à 10% en actions européennes. La majeure partie du temps, l'investissement direct en actions est accessoire.

Dans le cadre de la construction du portefeuille et de l'appréciation des critères extra financiers, l'équipe de gestion sélectionne des valeurs selon une méthodologie interne de notation ESG, après application d'un filtre d'exclusions sectorielles.

Cette approche peut impliquer certaines limites méthodologiques détaillées dans le prospectus. Par ailleurs, pour une information plus détaillée sur la méthodologie de notation extra-financière mise en œuvre dans l'OPCVM et ses limites, l'investisseur est invité à se référer au Code de Transparence de La Financière de l'Echiquier disponible sur le site internet www.lfde.com.

Les gérants peuvent investir dans la limite de 10% dans des parts ou actions d'OPCVM lorsqu'ils le considèrent utile à la stratégie de gestion ou pour rémunérer des liquidités. Les instruments dérivés peuvent être utilisés pour intervenir sur les différents types de risques du portefeuille : change, actions, taux et crédit (dans ce cas spécifique : uniquement en achat de protection CDS mono-signature ou indice).

Durée de placement recommandée : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 2 ans.

Affectation des revenus : Capitalisation.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un remboursement chaque jour ouvré. Les demandes de rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 12 heures (heure de Paris) auprès de notre centralisateur BNP Paribas SA et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation.

Fréquence de valorisation : La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours de fermeture de la bourse de Paris et des jours fériés légaux français.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans.

L'indicateur de risque de l'OPCVM reflète l'exposition de son actif net à son univers d'investissement.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Risque(s) important(s) pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou des titres obligataires, dans lesquels est investi l'OPC, peut baisser, entraînant une baisse de sa valeur liquidative.

Risque de contrepartie : Le fonds peut subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles notamment dans le cadre d'opérations impliquant des instruments dérivés sur des marchés de gré à gré.

Garantie : Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3.00 %	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.
Frais de sortie	Néant	Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur une année

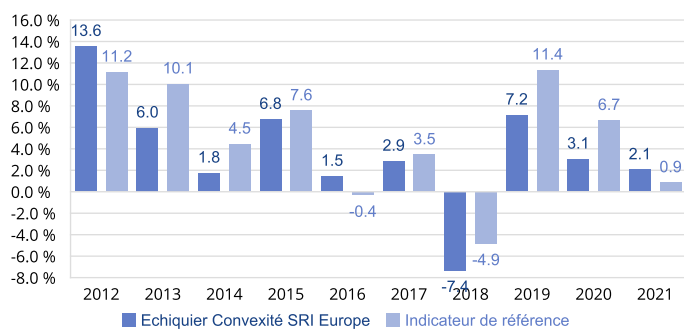
Frais courants	1.40 %	Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos au 31/03/2022 (frais de gestion et commissions de mouvement). Ils excluent les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre.
-----------------------	---------------	--

Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
----------------------------------	--------------

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les frais dans le prospectus disponible sur le site internet www.lfde.com et sur simple demande auprès de La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris.

Performances passées



Date de création de l'OPCVM : 2006

Date de création de l'action : 12/10/2006

Devise de référence : EUR

Indicateur de référence : Exane Convertibles Index Europe Hedged - coupons réinvestis

Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Le calcul des performances prend en compte l'ensemble des frais et commissions.

Le calcul des performances tient compte des éléments de revenus distribués. Les performances sont calculées en Euros

Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas SA

Le prospectus de la SICAV ainsi que les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès de La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris ainsi que sur le site internet : www.lfde.com.

L'OPCVM peut être constitué d'autres types d'actions. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces actions dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet de la société.

D'autres informations pratiques sont indiquées dans le prospectus de l'OPCVM. La VL est disponible auprès de la société de gestion ou sur le site internet : www.lfde.com.

Informations additionnelles pour les investisseurs en Suisse

L'extrait du prospectus pour la Suisse, les DICI respectivement la feuille d'information de base, les statuts du fonds, les rapports semestriel et annuel pour la Suisse et d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse du Fonds : Carnegie Fund Services S.A., 11, rue du Général-Dufour, CH-1204 Genève, Suisse, web : www.carnegie-fund-services.ch. Le service de paiement en Suisse est la Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Île, CH-1204 Genève, Suisse. Les derniers prix des actions sont disponibles sur www.fundinfo.com. La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future et les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des actions.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de La Financière de l'Echiquier ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site www.lfde.com ou sur simple demande auprès de la Société de gestion.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La société de gestion La Financière de l'Echiquier est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/10/2022.